

Questions orales

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, de ce côté-là également, des mesures ont été prises; et je peux assurer le député ainsi que les contribuables canadiens qu'il n'y a pas d'avis de saisie d'émis avant qu'une revue n'ait été sérieusement faite au plan de la gestion du bureau, et bien souvent, dans des cas où la saisie est importante, au niveau du bureau central, ici, à Ottawa. J'aimerais lui indiquer cependant, lorsqu'il s'agit de cas qui se produisent dans des endroits isolés, qu'il peut arriver qu'une autorisation ait été donnée avant que l'agent ne parte du bureau. Mais ceci ne se fait que dans des circonstances exceptionnelles et sous la direction des gestionnaires des bureaux.

[Traduction]

ON DEMANDE AU MINISTRE DE REPRENDRE UN EX-EMPLOYÉ

L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe): Monsieur le Président, le ministre sait qu'en décembre, un fonctionnaire hautement respecté de ce ministère travaillant dans le district de Kitchener, M. Darryl Cruickshank, a démissionné pour pouvoir se consacrer davantage à l'amélioration du traitement accordé aux contribuables. Depuis cette époque, il est en chômage. Étant donné que même le ministère admet maintenant que les critiques formulées par M. Cruickshank étaient fondées, le ministère reconnaîtra-t-il son courage et son intégrité et lui demandera-t-il de revenir au ministère de façon qu'on puisse mettre à profit ses talents en vue d'améliorer le service offert aux contribuables?

● (1420)

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, je pense que si M. Cruickshank est intéressé à revenir travailler pour le ministère, il peut nous le faire savoir par les voies habituelles, et je crois qu'il est compréhensible qu'à un certain moment, et pendant un certain temps, un individu puisse se sentir mal à l'aise dans son travail, et ce pour des raisons qui peuvent être justifiables. Je suis assuré que l'offre de services qu'il fera sera très sérieusement prise en considération par le ministère.

[Traduction]

ON DEMANDE QUE LE MINISTRE DÉPOSE LE RAPPORT DES SPÉCIALISTES EN COMMUNICATIONS

M. John Bosley (Don Valley-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au même ministre, qui voudrait faire croire aux Canadiens que son attitude et celle de son ministère ont changé. Ma question pourrait être utile à cet égard.

Selon les journaux, le rapport provisoire des spécialistes en communications serait prêt. Le ministre pourrait-il nous garantir que le Parlement sera saisi de la version intégrale de ce rapport selon lequel la perception que la population se fait du ministère du Revenu national est plus importante que l'amélioration des services ainsi que des réponses et des observations du ministre, afin que nous puissions comprendre si les attitudes et les comportements changeront véritablement ou

s'il s'agira plutôt d'une autre campagne de maquillage visant à persuader les Canadiens que des changements sont survenus alors que ce n'est pas vraiment le cas?

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, je pense que le concept d'attitude, le député le reconnaîtra, est un concept qui est relatif, et qu'il s'applique non seulement à un groupe d'individus, mais aussi à d'autres groupes. Attitude correspond à perception, et perception très souvent conduit à des changements dans des attitudes. Et je ne voudrais pas qu'il minimise l'importance, à la fois, des attitudes et des perceptions.

Pour ce qui est du rapport du groupe des communications, j'ai déjà pris l'engagement, à la Chambre, de rendre ce rapport public, et je le ferai avec plaisir dès que j'aurai reçu le rapport final.

[Traduction]

ON DEMANDE LE RETRAIT DES FILMS DE FORMATION DES VÉRIFICATEURS

M. John Bosley (Don Valley-Ouest): Monsieur le Président, en réponse à d'autres questions au sujet des films intitulés «Investigative Approach to Auditing», le ministre a déclaré qu'il ne prendrait aucune décision à leur sujet tant qu'il n'aurait pas reçu le rapport du groupe de travail. Étant donné que la version provisoire, du moins, de ce rapport est prête, et qu'il en a, je le suppose, pris connaissance, est-il enfin décidé à assumer ses responsabilités ministérielles et à retirer de la circulation ces films qui ont pour effet de persuader les employés de ce ministère que les contribuables ne sont pas des citoyens honnêtes? Prendra-t-il maintenant cette responsabilité et reconnaîtra-t-il aujourd'hui que ces films n'ont pas leur place dans la formation des vérificateurs du pays?

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, j'ai déjà eu des discussions avec mes hauts fonctionnaires à ce sujet, et je tiens à assurer le député que les divers instruments didactiques utilisés seront revus et mettront en œuvre une approche beaucoup plus positive s'appuyant sur des principes d'éducation et de respect des droits, tout en tenant compte des obligations des contribuables.

* * *

[Traduction]

LA SOUVERAINETÉ NATIONALE

LE PROJET DES ÉTATS-UNIS DE VENDRE DES BAUX DE FORAGE PÉTROLIER AU LARGE DE LA CÔTE OUEST DU CANADA

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au premier ministre. Elle concerne la décision prise par le ministère américain de l'Intérieur de mettre en vente une partie du Canada. Il s'agit de 400 milles carrés environ de terrains situés au nord de la côte septentrionale de Colombie-Britannique.